



Conseil d'établissement de l'école Victor-Thérien Procès-verbal de la septième séance

Réunion tenue le 18 avril 2016

Étaient présent(e)s :

M^{mes} Marie Brassard, parent
Émilie Brunet, enseignante
Myriam Fleury, enseignante
Marie-Josée Lamothe, enseignante
Julie Lupien, enseignante
Catherine-Julie McDougall, représentante de la communauté
Béatrice Péron, parent
Élisabeth G. Toupin, technicienne du service de garde
Karine Venne, parent
Rosie Ziwani, directrice adjointe

MM Serge Lévesque, parent
Vincent Paquet, parent

Étaient absents :

Mme Lyne Deschamps, enseignante

MM. Jean-Nicholas Brousseau, représentant de la communauté
François Leduc, parent
Carl Vézina, directeur

1. Vérification du quorum, LIP, article 61

Après vérification, il y a quorum.

2. Nomination d'un gardien du temps et d'un secrétaire

Gardien du temps : Mme Myriam Fleury
Secrétaire : Mme Catherine-Julie McDougall

3. Période de questions du public

Aucune question.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout suivant :

- Point 22 Varia : ajout du sujet :
 - Soirée des Bénévoles

121-CÉ
016-04-01

Proposée par : Mme Marie Brassard
Appuyée par : M. Vincent Paquet
Adoptée à l'unanimité

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2016, LIP, article 69

Le procès-verbal est adopté tel que soumis.

121-CÉ
016-04-02

Proposée par : Mme Béatrice Péron
Appuyée par : Mme Marie Brassard
Approuvée à l'unanimité

6. Affaires découlant

Financement de l'équipe cycliste Pierre Lavoie (ajout au tableau d'affaires découlant soumis)

Mme Ziwani confirme aux membres la tenue d'une séance de Zumba dans la cour d'école pour les élèves et parents intéressés à bouger. La date n'a pas été déterminée toutefois, ce sera un jeudi tel qu'annoncé lors du CÉ du mois de mars.

Par ailleurs, Mme Élisabeth G. Toupin rappelle que la semaine du 16 mai est celle soulignant les Services de garde. L'activité Zumba sera donc planifiée un jeudi d'une autre semaine, toujours en mai.

Plan de lutte à l'intimidation

Élément à l'ordre du jour : point 13

Mise à niveau de la cour d'école

Mme Ziwani informe les membres de la visite à l'école de responsables, des ressources matérielles de la CSMB, afin de prendre connaissance de la situation. Ainsi, être en mesure d'évaluer les coûts de rectification (ajout du puisard indiqué sur les plans initiaux) et de donner un ordre de priorité en fonction de l'ensemble des travaux requis aux écoles de la commission scolaire.

À suivre.

Comité circulation – résolution et rencontre avec le maire

Mme Béatrice Péron informe les membres qu'elle et M. Serge Lévesque ont rencontré, le 15 avril dernier, le directeur des travaux publics de la Ville de Lachine, M. Christophe Ashkar. Celui-ci s'est montré favorable à apporter des changements au bénéfice des enfants et piétons. À cet effet, il a confirmé que des ressources se déplaceront afin de faire état de la situation et proposer des recommandations au comité circulation de la ville dont la prochaine séance est prévue en juin. Une fois les recommandations approuvées, les résidents de la rue de l'école seront informés des changements, et ce, pour une mise en vigueur avant la rentrée scolaire 2016. M. Askar a recommandé que l'école fasse une campagne de sensibilisation à la rentrée.

Par ailleurs, M. Lévesque soulève le fait qu'il est prévu que les limites de vitesse soient diminuées à 30 km d'ici peu, et ce, pour tout l'arrondissement de Lachine.

À suivre.

Sondage sur les valeurs de l'école

Mme Ziwani confirme qu'il est toujours prévu de présenter le nouveau code de vie au CPEE le 26 avril prochain et par la suite au CÉ du 16 mai.

À suivre.

Budget informatique

Les membres sont informés que vingt-six 'Chrome Book' seront achetés. Toutefois, afin de respecter le budget alloué, les écrans ne seront pas tactiles.

Normes et modalités d'évaluation

Élément à l'ordre du jour : point 12

Site Web de l'école et diffusion de documents aux parents

Mme Ziwani confirme que le 12 avril dernier, Mme Grandmaison, de la commission scolaire, leur a présenté le nouveau site web de l'école qui devrait être mis en ligne avant la fin de l'année scolaire en cours. À cet effet, un plan de communication est prévu afin d'informer les parents à la fois du nouveau site et des documents dont le contenu est à jour qui y seront déposés. Par ailleurs, les membres auront la chance à leur tour d'en voir la présentation lors de la séance du 16 mai prochain.

Changements aux règles de régie interne

Élément à l'ordre du jour : point 17

Actualisation de la planification annuelle

Pas de nouveau sujet à mettre à l'ordre du jour.

7. Approbation de sorties :

Deux sorties sont présentées aux membres pour approbation, soit :

1. Une demi-journée à l'école secondaire Dalbé-Viau pour les élèves de 6^e. Cette activité a comme objectif de faire vivre aux jeunes un horaire type de 1^{re} secondaire en assistant à quelques cours et en dînant à la grande cafétéria. Ainsi, commencer à les préparer pour la prochaine année. Date de l'activité : **21 avril**

2. Immersion au programme musique de l'école secondaire Dorval Jean XXIII. Les élèves de 5^e année assisteront à des tests de sons et à un concert de musique présenté par les élèves de l'école. À noter que le transport des élèves est une gratuité par la STM (aller-retour en dehors des heures de pointe). Date de l'activité : 13 mai.

121-CÉ
016-04-03

Proposée par : Mme Karine Venne
Appuyée par : Mme Marie Brassard
Approuvée à l'unanimité

8. Dépôt de documents et correspondance

Mme Karine Venne dépose, dans le dossier Google Drive du CÉ « Référence/ Formation sur les Budgets documentation, des documents issus de la formation sur les budgets.

M. Lévesque propose à tous de les lire pour la prochaine séance du conseil d'établissement.

M. Lévesque mentionne aux membres qu'il a reçu la réponse de secrétariat général à ses questions vs les changements proposés à nos règles de régie interne concernant le vote électronique. Il en fera part au point 17 de l'ODJ.

9. Consultation sur les besoins en biens, services et améliorations 16-17, LIP article 96.22

Mme Ziwani demande aux membres des suggestions concernant les ressources matérielles de l'école qui, à leur avis, auraient besoin d'améliorations ou rafraîchissement. Par ailleurs, celle-ci mentionne que l'équipe-école a déjà été consultée et chacun des enseignants a dressé une liste de recommandations propre à sa classe.

Les membres reviennent sur le problème d'irrigation de la cour d'école, proposent de faire nettoyer les conduits d'aération et de vérifier les toilettes et robinetteries. Ainsi, être proactif en identifiant d'éventuelles sources de problèmes de tuyauteries. Il est également mentionné la possibilité d'ajout de paillis dans la "rallonge" de la grande cour.

M. Serge Lévesque propose à Mme Ziwani de dresser à son tour la liste de l'ensemble des suggestions reçues ainsi que leur urgence d'exécution, pour le 16 mai, afin d'en discuter lors de la prochaine séance du conseil. Ainsi, être en mesure de les présenter lors de l'assemblée générale en septembre.

10. Approbation des règles de fonctionnement au service de garde, LIP article 256

Mme Élisabeth G. Toupin prend le temps de passer à travers les ajouts et modifications au document "Règles de fonctionnement du service de garde et de surveillance des dineurs".

À cet effet, deux éléments méritent davantage d'explications :

Point 2, Inscription

Selon la politique de transport de la Commission scolaire, l'élève inscrit au service de garde matin et soir, 5 jours par semaine, n'a pas le droit au transport scolaire.

Mme Toupin soulève le fait qu'elle a dû à plusieurs reprises intervenir auprès de parents qui n'avaient pas pris connaissance de cette clause inscrite au formulaire d'inscription pour le service de garde de l'année scolaire 2016-2017. Mme Karine Venne explique que l'objectif de cet ajout aux règles de fonctionnement est d'uniformiser la pratique à l'ensemble des écoles de la Commission scolaire.

Commentaire [KV1]: Se conformer à la politique de transport de la CS

Point 4. Tarification

- Le tarif des dîneurs est augmenté à 3,20 \$
- La contribution financière parentale sera de 9 \$ par jour.

Mme Toupin explique que l'augmentation du tarif des dîneurs est motivée principalement par l'augmentation salariale des éducatrices.

Commentaire [KV2]: Journée pédagogique

Mme Marie Brassard propose l'ajout du logo de l'école sur la page couverture du document ainsi que quelques améliorations, notées par Mme Toupin.

Entendus que, par la présente, les membres du conseil d'établissement approuvent les règles de fonctionnement et les modifications telles que proposées, incluant l'augmentation tarifaire des dîneurs de 3,00 \$ à 3,20 \$.

121-CÉ
016-04-04

Proposée par : Mme Karine Venne
Appuyée par : Mme Julie Lupien
Approuvée à l'unanimité

11. Approbation du contrat de service du traiteur 2016-2017, LIP, article 76

Mme Ziwani confirme que l'entente, approuvée en 2015, est d'une durée de deux ans et qu'à ce titre une approbation du CÉ sera nécessaire uniquement en 2017.

12. Information sur les normes et modalités d'évaluation des apprentissages LIP art 96,13

Le point est à l'ordre du jour du Conseil des enseignants le 26 avril prochain et sera présenté aux membres du CÉ le 16 mai lors de la prochaine séance.

À suivre.

13. Présentation d'un nouveau plan de lutte à l'intimidation et à la violence, LIP, article 75,1

Mme Ziwani explique qu'à l'automne 2012, les parents et enseignants ont complété un questionnaire dont l'objectif était la documentation et la mise en place du plan de lutte. Dernièrement, deux TES, une psychoéducatrice, M. Vézina et elle-même se sont rencontrés afin de discuter de la mise à jour du document. Ils ont convenu du fait que les interventions et l'approche préconisées avec les élèves intimidés vs les élèves attaquants se sont avérées très efficaces, mais que le plan se devait d'être revu en fonction de la réalité à ce jour. Un comité sera donc formé afin d'analyser le portrait actuel afin de redéfinir les priorités et les moyens et d'ajuster le plan de lutte pour les quatre prochaines années.

Mme Ziwani mentionne qu'en 2015-2016, plus de cas d'intimidation ont été signalés. Il y a, de ce fait, eu plus de rencontres individuelles avec les enfants concernés. Un constat s'en dégage : ceux qui intimident ne réalisent pas l'impact de leurs gestes-paroles, à quel point cela fait mal aux intimidés.

14. Établissement des principes d'encadrement des coûts relatifs aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe, LIP, article 77,1

Mme Ziwani mentionne aux membres que la direction s'assure d'un ratio raisonnable d'augmentation tel que ça avait été mentionné l'an dernier. La direction s'assure également que les augmentations sont liées à la hausse de prix du matériel.

121-CÉ
016-04-05

Proposée par : Mme Karine Venne
Appuyée par : M. Vincent Paquet
Approuvée à l'unanimité

15. Approbation du contrat de service pour la photo scolaire 2016-2017, LIP article 76

Les membres parents confirment leur satisfaction à l'égard des photos prises cette année. Par ailleurs, certains membres proposent de demander au fournisseur d'annexer les prix des forfaits photo à l'entente de service afin d'assurer des prix raisonnables. Mme Ziwani explique que cet élément est pris en considération dans le choix du fournisseur, que ça a été évalué l'an dernier, mais que les prix des forfaits demeurent à la discrétion des fournisseurs. Celle-ci précise qu'ils ont tout à gagner d'offrir des tarifs raisonnables puisqu'ils obtiennent plus de commandes et font plus de profits.

121-CÉ
016-04-06

Proposée par : Vincent Paquet
Appuyée par : Mme Béatrice Péron
Approuvée à l'unanimité

16. Opportunité de révision de la composition de conseil d'établissement, LIP article 43

Le secrétariat général de la commission scolaire nous offre annuellement de considérer modifier la composition de notre conseil d'établissement. Essentiellement, il s'agit de pouvoir revoir à la hausse ou à la baisse le nombre de parents, et simultanément le nombre représentants des personnels de l'école, sur le conseil. Pour nous guider dans cette révision, la commission scolaire nous fournit la composition des conseils de tous ses établissements ainsi que la population de l'école concernée. Ces documents ont été déposés dans le répertoire "correspondance" ainsi que dans le répertoire de la séance.

Il est proposé de maintenir la composition du conseil d'établissement, tel qu'il est composé actuellement.

121-CÉ
016-04-07

Proposée par : Mme Marie Brassard
Appuyée par : Mme Émilie Brunet
Approuvée à l'unanimité

17. Proposition d'ajouts aux règles de régie interne

M. Serge Lévesque explique que les réponses reçues de Mme Marie-France Dion, du contentieux de la Commission scolaire, relatives aux votes par voie électronique sont nuancées. Il est possible de procéder de cette façon, mais il pourrait y avoir des risques très faibles de controverses. Celui-ci mentionne que suite aux conseils de Mme Dion, il s'est permis de préciser, à même le document, les situations où les votes par voie électronique seraient utilisés ainsi que la procédure détaillée à suivre.

Par ailleurs, les membres soulèvent le fait que le point 12 devient le point 13 par suite logique. Ceux-ci proposent d'ajouter l'élément suivant au document en 12.1.8 (devenant 13.1.8) :

La présidence, ou la secrétaire en son absence compile le résultat des votes et le diffuse.

De plus, au point 12.2 (devenant 13.2), ceux-ci demandent de retirer la dernière phrase du paragraphe soit, celle commençant par "*L'ensemble des courriels...*"

Finalement, Mme Marie Brassard propose, au point 10.5 3^e point de forme, de modifier la phrase "*à l'intention de clientèle plus ciblée comme par exemple...*" pour la suivante : "*à l'intention de clientèles ayant des besoins particuliers comme par exemple...*"

Entendus que, par la présente, les membres du conseil d'établissement approuvent l'ensemble des propositions de modifications du point 12 actuel de nos règles de régie interne qui devient le point 13 ainsi que la nouvelle version du point 10.

121-CÉ
016-04-08

Proposée par : Mme Marie Brassard
Appuyée par : Mme Karine Venne
Approuvée à l'unanimité

18. Mot de la direction

Portrait de l'école :

En date du 18 avril, le portrait-école est semblable à celui de cette année SAUF 3 maternelles.

Mais : 61 inscrits (nous en avons reçu 3 de plus)

En plus nous devons aussi considérer la baisse de ratio au préscolaire soit à 19 élèves/classe.

Donc $19 \times 3 = 57$ enfants

Nous en avons 64 inscrits surplus de 7 élèves

Le portrait sera probablement révisé

Loi 86 :

Des représentants de la CS ont présenté la mémoire à la commission parlementaire.

Des commentaires positifs

Grand Défi CSMB :

15 élèves participeront à ce Grand Défi qui est en lien avec GDPL,
(la course à relais) 72 Km.

Ils partiront de l'école secondaire Des Sources jusqu'à l'école secondaire MGR Richard.

Date : 30 avril 2016

Olympiades mathématiques :

Des élèves du 2^e et 3^e cycle ont formé 9 équipes qui ont représenté l'école Victor-Thérien.

Quelques élèves ont remporté les étapes à l'individuel.

19. Mot de la présidence

Vu le printemps manifestement plus tardif que prévu, le 5@7 du CÉ proposé à la dernière séance tient toujours, mais sera proposé à une date où la température risque d'être plus clémente.

M. Lévesque apprécie l'accueil favorable et sans complication démontré par la direction de travaux publics face à notre demande d'aménagement de la réglementation de la circulation et du stationnement sur la 43^e avenue. Il semble bien que l'on ait du nouveau dans ce dossier à la rentrée »

20. Mot de la représentante du CRPRS du CCP et de la commissaire représentant les parents.

Lors de la séance dernière, il avait été question de l'information sur les frais chargés aux parents recueillis par la CS. Il y a eu un malentendu avec les parents, qui collectaient également cette information. Les données recueillies par la CS ne seront pas transmises aux parents puisqu'il s'agit d'information d'ordre administratif. Le CCP continue donc à répertorier l'information sur les frais chargés aux parents et nous transmettra l'information une fois la compilation terminée.

Beaucoup d'énergie est déployée par le CCP sur les frais de photocopies chargées aux parents.

Une directive concernant la politique alimentaire a été émise par la direction générale. Le CCP nous demande tout de même d'être prudents dans l'adoption de nos codes de vie. Il est important de ne pas mettre de restrictions sur les aliments, autres que celle des allergènes.

Je vous invite à lire ou regarder ce que la CSMB a présenté en commission parlementaire pour le projet de loi 86.

21. O.P.P.

Une soirée cinéma a eu lieu le 15 avril dernier à l'école. Les bénéfices, au montant de 190 \$, serviront au budget guitare.

22. Varia

22.1 Soirée des bénévoles

Mme Marie Brassard s'informe des présences lors de la soirée hommage aux bénévoles de la CSMB ce jeudi afin d'évaluer la possibilité de covoiturage

21. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21 h 19.

Président du CÉ
Serge Lévesque

Directeur de l'école
Carl Vézina

Mis en forme : Police : (Par défaut)
Times New Roman, 12 pt